

## NOTICE D'UTILISATION



### **ESE 306 HS-GT**

N° d'article 112 210

### **ESE 606 HS-GT**

N° d'article 112 211

### **ESE 606 DHS-GT**

N° d'article 112 213

### **ESE 606 HS-GT ES**

N° d'article 112 212

### **ESE 606 DHS-GT ES**

N° d'article 112 214

**Editeur** ENDRESS Elektrogerätebau GmbH

Neckartenzlinger Straße 39  
D-72658 Bempflingen

Courriel : [info@endress-generators.de](mailto:info@endress-generators.de)

WWW : <http://www.endress-generators.de>

**Numéro du document** E135693

**Date d'édition** Août 2016

**Copyright** © 2016, ENDRESS Elektrogerätebau GmbH

La présente documentation est soumise à la protection des droits d'auteur, de même que chacune de ses rubriques. Toute utilisation ou modification dépassant le cadre restreint défini par la loi allemande sur les droits d'auteurs est interdit sans autorisation préalable de la société Firma ENDRESS Elektrogerätebau GmbH et répréhensible par la loi.

Ceci est notamment valable pour les reproductions, les traductions, les microfilms, l'enregistrement et le traitement dans des systèmes électroniques.

**Table des matières**

<b>1</b>	<b>Indications relatives à la présente notice .....</b>	<b>5</b>
1.1	Signes et symboles utilisés .....	6
1.1.1	Signes / symboles généraux .....	6
1.1.2	Idéogramme de sécurité .....	7
<b>2</b>	<b>Dispositions générales de sécurité .....</b>	<b>8</b>
2.1	Utilisation conforme aux dispositions .....	8
2.1.1	Utilisation conforme aux dispositions .....	8
2.1.2	Erreur d'utilisation prévisible ou manipulation non conforme.....	9
2.1.3	Dangers résiduels .....	10
2.2	Qualification et obligations .....	12
2.3	Equipement de sécurité personnel.....	12
2.4	Zones dangereuses et postes de travail.....	12
2.5	Idéogrammes sur le générateur .....	13
2.6	Consignes générales de sécurité .....	15
<b>3</b>	<b>Description .....</b>	<b>19</b>
3.1	Fonctionnement et mode d'action .....	20
<b>4</b>	<b>Mise en service.....</b>	<b>21</b>
4.1	Démontage de la sécurité de transport .....	21
4.2	Transport du générateur .....	22
4.3	Installation du générateur.....	23
4.4	Ravitaillement du générateur .....	24
4.5	Ravitailer le générateur en huile-moteur.....	25
4.6	Démarrer le générateur.....	27

---

4.7	Mettre le générateur hors service.....	33
4.8	Mettre le générateur hors service.....	34
<b>5</b>	<b>Maintenance du générateur.....</b>	<b>38</b>
5.1	Plan de maintenance .....	38
5.2	Travaux de maintenance.....	39
5.3	Contrôler la sécurité électrique.....	39
<b>6</b>	<b>Aide en cas de difficultés .....</b>	<b>40</b>
<b>7</b>	<b>Données techniques .....</b>	<b>42</b>
<b>8</b>	<b>Conditions de garantie .....</b>	<b>45</b>

# 1 Indications relatives à la présente notice



Avant d'utiliser le générateur, vous devez lire attentivement cette notice et en comprendre le contenu.

Celle-ci a pour objectif de vous initier aux opérations de base sur le générateur.

Elle contient des indications importantes pour utiliser le générateur de manière sûre et conforme.

Le fait de la respecter vous permet :

- d'empêcher tous dangers
- de réduire les frais de réparation et les durées d'arrêt des machines
- d'augmenter la fiabilité et la longévité du générateur.

Indépendamment de cette notice, il est obligatoire de respecter les lois, les réglementations, les directives et les normes en vigueur dans le pays d'utilisation et au lieu d'emploi.

Indépendamment de cette notice, il est également obligatoire de respecter les directives relatives à la prévention des accidents et à la protection de l'environnement en vigueur dans le pays d'utilisation et au lieu d'emploi.

Cette notice ne traite uniquement que de l'utilisation du générateur.

Un exemplaire de cette notice doit toujours être accessible au personnel opérateur.

## 1.1 Signes et symboles utilisés

Les signes et symboles de cette notice ont pour objectif de vous aider à utiliser ladite notice et l'appareil de manière rapide et sûre.

### 1.1.1 Signes / symboles généraux



#### **Organiseur anticipé**

L'organiseur anticipé vous informe brièvement du contenu du chapitre suivant.

**NOTE** L'indication vous informe de l'utilisation de l'appareil et de la présente notice étant la plus rentable et la plus praticable.

#### **1. Etapes de manipulation**

2. ....

3. ....

La succession définie des étapes de manipulation vous facilitent une utilisation correcte et sûre de l'appareil.

#### ✓ **Résultat**

Vous trouverez ici la description du résultat d'une succession d'étapes de manipulation.

### 1.1.2 Idéogramme de sécurité

L'idéogramme représente par image une source de danger.



#### **Avertissement de danger général**

Cet idéogramme d'avertissement précède les activités au cours desquelles plusieurs causes peuvent entraîner des risques.



#### **Avertissement relatif aux substances explosives**

Cet idéogramme d'avertissement précède les activités au cours desquelles il y a risque d'explosion, éventuellement avec conséquences mortelles.



#### **Avertissement relatif aux dangers de la tension électrique**

Cet idéogramme d'avertissement précède les activités au cours desquelles il y a risque d'électrocution, éventuellement avec conséquences mortelles.



#### **Avertissement sur les matières polluantes**

Ce signal est placé avant les activités où un risque de pollution existe avec éventuellement des conséquences dramatiques.



#### **Avertissement sur les surfaces chaudes**

Ce signal est placé avant les activités où un risque de brûlure existe avec éventuellement des conséquences durables.

## 2 Dispositions générales de sécurité



Dans cette section, vous trouverez une description des dispositions fondamentales de sécurité destinées au service du générateur.

Toute personne utilisant le générateur ou travaillant avec celui-ci doit lire ce chapitre et mettre en application ses dispositions.

### 2.1 Utilisation conforme aux dispositions

Le générateur répond à l'état de la science et de la technique, ainsi qu'aux dispositions de sécurité en vigueur au moment de la mise en circulation dans le cadre de son utilisation conforme aux dispositions.

Sur le plan de la construction, il ne s'est pas avéré possible d'empêcher ni les erreurs d'utilisation prévisibles ni les dangers résiduels sans restreindre la fonctionnalité conforme aux dispositions.

L'information sur les dangers est effectuée par des indications spéciales d'avertissement, soit sur le générateur et/ou dans la documentation technique.

#### 2.1.1 Utilisation conforme aux dispositions

Dans le cadre d'un service de remplacement de réseau, le générateur produit de l'énergie électrique afin d'alimenter un système de distribution mobile.

Le générateur doit uniquement être utilisé à l'extérieur, dans le cadre des limites indiquées de tension, de puissance et de régime nominal (voir la plaque signalétique).

Il est interdit de brancher le générateur à d'autres systèmes de distribution (par ex. le réseau d'alimentation public) et aux systèmes de génération d'énergie (p. ex. autres générateurs).

Il est interdit d'employer le générateur dans les zones soumises à des risques d'explosion.

Il est interdit d'employer le générateur dans les zones soumises à des risques d'incendie.



Le générateur doit être mis en service de manière correspondante aux prescriptions de la documentation technique.

Toute utilisation non conforme aux dispositions ou toutes les activités effectuées sur le générateur et non décrites dans la présente notice constituent une erreur d'utilisation non permise située en-dehors des limites de responsabilités légales du fabricant.

### **2.1.2 Erreur d'utilisation prévisible ou manipulation non conforme**

En cas d'erreur d'utilisation prévisible ou de manipulation non conforme du générateur, la déclaration de conformité CE du fabricant perd tout effet, il en est de même de l'autorisation d'exploitation.

Les erreurs d'utilisation prévisible ou les manipulations non conformes sont :

- Exploitation dans les zones soumises à des risques d'explosion
- Exploitation dans les zones soumises à des risques d'incendies
- Exploitation dans les locaux fermés
- Exploitation en cas de pluie ou de chute de neige directes.
- Exploitation sans les redondances de sécurité nécessaires
- Exploitation sur les réseaux d'alimentation électriques existants
- Ravitaillement à l'état très chaud
- Ravitaillement lors du fonctionnement
- Aspersion à l'aide de nettoyeurs à haute pression ou d'extincteurs
- Exploitation alors que les équipements de sécurité sont retirés
- Intervalles de maintenance non respectés
- Mesures et contrôles non effectués pour détecter les symptômes de dommages
- Remplacement non effectué des pièces de fatigue
- Travaux de maintenance et de réparation effectués de manière incorrecte
- Travaux de maintenance et de réparation effectués de manière imparfaite
- Utilisation non conforme aux dispositions

### 2.1.3 Dangers résiduels

Les dangers résiduels ont été analysés et évalués avant le début de la planification et de la construction du générateur à l'aide d'une analyse des risques.

Voici les dangers résiduels possible ne pouvant pas être éliminés dans la construction durant le cycle global du générateur :

- Danger de mort
- Risque de blessures.
- Risques pour l'environnement
- Dommages matériels sur le générateur
- Dommages matériels sur d'autres valeurs réelles
- Restrictions de fonctionnalité ou de rendement

Vous pourrez prévenir les dangers résiduels existants en respectant et en appliquant dans la pratique les consignes suivantes :

- des indications d'avertissement spécifiques sur le générateur
- des consignes de sécurité générales données dans la présente notice d'utilisation
- des indications d'avertissement spécifiques figurant dans la présente notice

**Danger de mort** Il peut y avoir danger de mort pour les personnes sur le générateur par :

- une erreur d'utilisation
- une manipulation non conforme
- des équipements de sécurité retirés
- des composants électriques défectueux ou endommagés
- un contact avec les mains mouillées
- des vapeurs de carburant
- des gaz d'échappement de moteur

**Risque de blessures** Il peut y avoir risque de blessures de mort pour les personnes sur le générateur par :

- une manipulation non conforme
- le transport
- des pièces très chaudes
- un rebondissement du câble de starter du moteur

<b>Risques pour l'environnement</b>	<p>Il peut y avoir risques pour l'environnement sur le générateur par :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• une manipulation non conforme</li><li>• les produits destinés à faire fonctionner le générateur (carburant, lubrifiants, huile-moteur etc.)</li><li>• les émissions de gaz d'échappement</li><li>• les émissions sonores</li><li>• les risques d'incendie</li></ul>
<b>Dommages matériels sur le générateur</b>	<p>Des dommages matériels peuvent se produire sur le générateur par :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• une manipulation non conforme</li><li>• une surcharge</li><li>• une surchauffe</li><li>• un niveau d'huile trop faible / trop élevé du moteur</li><li>• un non-respect des consignes d'exploitation et de maintenance</li><li>• des produits indaptés à faire fonctionner le générateur</li></ul>
<b>Dommages matériels sur d'autres valeurs réelles</b>	<p>Les dommages matériels sur d'autres valeurs réelles peuvent se produire dans la zone d'exploitation du générateur par :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• une manipulation non conforme</li><li>• une sous-tension ou une surtension</li></ul>
<b>Restrictions de fonctionnalité ou de rendement</b>	<p>Les restrictions de fonctionnalité ou de rendement peuvent se produire sur le générateur par :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• une manipulation non conforme</li><li>• une maintenance ou des réparations non conformes</li><li>• des produits indaptés à faire fonctionner le générateur</li><li>• une hauteur de montage supérieure à 100 mètres au-dessus du niveau de la mer</li><li>• Une température ambiante supérieure à 25°C</li><li>• une étendue trop importante du réseau de distribution</li></ul>

## 2.2 Qualification et obligations

Toutes les activités sur le générateur doivent être effectuées uniquement par des personnes habilitées.

Celles-ci doivent :

- connaître les directives de prévention des accidents et les instructions de sécurité du générateur et pouvoir les appliquer.
- avoir lu le chapitre "Dispositions générales de sécurité".
- avoir compris le chapitre "Dispositions générales de sécurité".
- pouvoir employer pratiquement et appliquer les informations du chapitre "Dispositions générales de sécurité".
- avoir compris la documentation technique et pouvoir l'appliquer

## 2.3 Equipement de sécurité personnel

Veillez porter l'équipement de sécurité personnel au cours de toutes les activités effectuées sur le générateur et décrites dans la présente notice :

- Serre-tête de protection acoustique
- Gants de protection

## 2.4 Zones dangereuses et postes de travail

Les zones dangereuses et les postes de travail (zones de travail) sur le générateur sont définis par les activités à effectuer au sein des différents cycles de fonctionnement :

Cycle de fonctionnement	Activité	Zone dangereuse	Zone de travail
Transport	dans le véhicule	Périphérie d'1,0 m	néant
	par le personnel opérateur		Périphérie d'1,0 m
Fonctionnement	Montage		
	Maniement	Périphérie de 5,0 m	
	Approvisionnement	Périphérie de 2,0 m	
Entretien et maintenance	Nettoyage	Périphérie d'1,0 m	
	Arrêt		
	Maintenance		

*Tab. 2.1 : zones dangereuses et postes de travail sur le générateur*

## 2.5 Idéogrammes sur le générateur

Ces idéogrammes doivent être apposés sur le générateur et conservés en bon état de lisibilité :



Fig. 2.1 : Marquages sur le générateur

- |   |   |   |  |
|---|---|---|--|
| 1 | Avertissement général                           | 5 | Avertissement de surface chaude              |
| 2 | Mise à la terre                                 | 6 | Avertissement du bouchon de carburant        |
| 3 | Avertissement du niveau de puissance acoustique | 7 | Avertissement du starter (démarrage à froid) |
| 4 | Avertissement du risque d'incendie              | 8 | Plaque signalétique                          |

Marquage	Désignation	N°
	Avertissement général	1
	Mise à la terre	2
	Avertissement du niveau de puissance acoustique	3
	D'un risque incendie avertissement	4
	De surface chaude avertissement	5
	Avertissement du bouchon de carburant	6
	Starter	7
	Plaque signalétique Voir page 40 pour les explications	8

Tab. 2.2 : Marquages sur le générateur

## 2.6 Consignes générales de sécurité

L'opérateur doit connaître les composants du générateur et leur fonction, et pouvoir les utiliser.

L'opérateur est responsable de la sécurité d'exploitation du générateur.

L'opérateur est responsable de la protection contre toute mise en marche non autorisée du générateur.

L'opérateur est tenu de porter son équipement de sécurité personnel.

La signalisation du générateur doit être conservée de manière intégrale et en parfait état de lisibilité.

Il est interdit de procéder à des modifications de la construction du générateur.

Le régime nominal du moteur a été réglé définitivement à l'usine, il est interdit de le modifier.

Avant et après chaque utilisation / opération, il faut contrôler la sécurité de l'exploitation et la fonctionnalité.

Le générateur doit être uniquement exploité à l'extérieur.

Dans la zone dangereuse du générateur, veillez à ne pas utiliser de flamme ouverte, de lumière ou d'appareils entraînant des étincelles.

Dans la zone dangereuse du générateur, il est strictement interdit de fumer.

Exploitez le générateur en le protégeant contre l'humidité et contre les précipitations (pluie, neige).

Exploitez le générateur en le protégeant contre la crasse et contre les corps étrangers.

Exploitez le générateur en le protégeant contre la crasse et contre les corps étrangers.



**Transport** Le générateur doit être uniquement transporté à l'état froid.

Il est permis de transporter le générateur dans le véhicule, si celui-ci est protégé de manière suffisante contre le basculement.

Le générateur doit uniquement être levé aux poignées de transport prévues à cet effet.

**Montage** Installez le générateur uniquement sur un sol suffisamment ferme.

Installez le générateur uniquement sur un sol plane.

N'installez pas le générateur sur des surfaces mouillées.

**Génération de courant électrique** La sécurité électrique doit être contrôlée avant chaque mise en service.

Il est interdit de couvrir l'appareil.

Il est interdit d'obstruer ou de bloquer l'arrivée d'air.

Il est interdit d'utiliser des outils auxiliaires de démarrage.

Lors du démarrage, les dissipateurs ne doivent pas être mis sous tension.

Pour le réseau de ligne, veuillez n'utiliser que des câbles agréés et homologués.

La puissance de sortie ne doit pas dépasser la puissance nominale maximum.

Le générateur ne doit pas être exploité sans amortisseur de bruit.

Le générateur ne doit pas être exploité sans filtre à air, ni avec un couvercle ouvert du filtre à air.

**Ravitaillement** Il est interdit de ravitailler le réservoir interne du générateur en cours d'exploitation.

Il est interdit de ravitailler le réservoir interne du générateur si celui-ci est encore chaud.

Utilisez des outils de remplissage pour procéder au ravitaillement.

**Nettoyage** Il est interdit de nettoyer le générateur en cours d'exploitation.

Il est interdit de nettoyer le générateur si celui-ci est encore chaud.

**Maintenances et réparations** Il est interdit de faire la maintenance du générateur en cours d'exploitation.

Il est interdit de faire la maintenance du générateur si celui-ci est encore chaud.

L'opérateur est uniquement autorisé à effectuer les travaux de réparation et de maintenance décrits dans la présente notice.

Tous les autres travaux de maintenance et de réparation ne peuvent être effectués uniquement que par des techniciens formés et habilités spécialement.

Avant de commencer les travaux de maintenance et de réparation, veillez à toujours débrancher la fiche de la bougie d'allumage.

Les intervalles de maintenance prescrits dans la présente notice doivent être respectés.

**Mise hors service** Si le générateur n'est pas nécessité durant une période supérieure à 30 jours, il faut le mettre hors service.

Le générateur doit être rangé dans une pièce sèche et fermée à clé.

Empêchez les résidus de résine dans le système de carburation en ajoutant un adjuvant d'essence.

#### **Indication relative à la protection de l'environnement**

Pour protéger l'environnement, le matériau d'emballage doit être mis au recyclage de manière correspondante aux directives en vigueur au lieu d'emploi.

Le lieu d'emploi doit être protégé contre toute contamination par les fuites de carburants et d'huiles.

Pour protéger l'environnement, les huiles et carburants consommés ou résiduels doivent être mis au recyclage de manière correspondante aux directives en vigueur au lieu d'emploi.

Les appareils électriques et électroniques, les piles et les batteries ne doivent pas être mis au rebut avec les ordures ménagères.

Le consommateur est obligé légalement de remettre les appareils électriques et électroniques ainsi que les piles et les batteries à la fin de leur vie d'utilisation aux centres collecteurs publics prévus à cet effet ou au magasin de vente. Ceci est indiqué par le symbole figurant sur le produit, sur le mode d'emploi ou sur l'emballage.

Les piles et les batteries doivent être retirées des appareils et mises au rebus séparément.

Le recyclage, la valorisation des matériaux ou toute autre forme de valorisation des appareils usés vous permettent d'apporter une contribution importante à la protection de notre environnement.

### 3 Description



Dans cette section, vous trouverez une description des composants et des fonctionnalités du générateur.

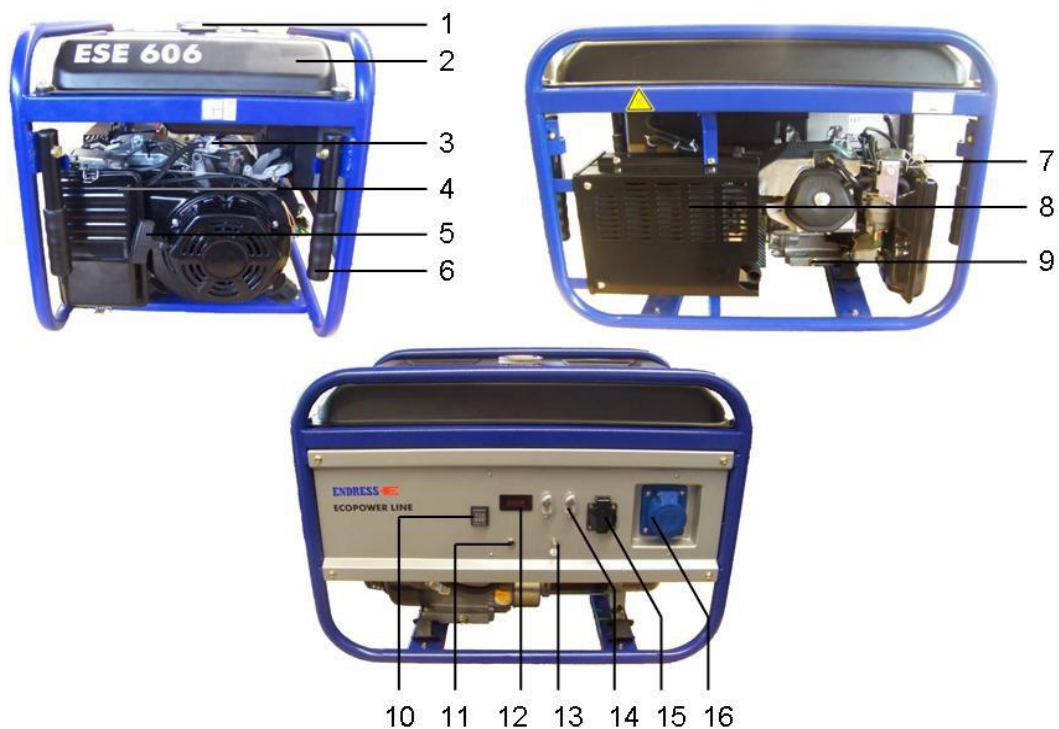


Fig. 3.1: Composants du générateur

1	Bouchon de carburant	9	Bouchon de vidange d'huile
2	Réservoir de carburant	10	Interrupteur à bascule pour moteur (marche/arrêt)
3	Robinet de carburant	11	Témoin de niveau d'huile faible
4	Filtre à air	12	Afficheur numérique 3 en 1 (tens./fréq./heures)
5	Corde de démarrage du moteur	13	Vis de connexion à la masse
6	Poignée de transport	14	Disjoncteur
7	Starter	15	Prise de sécurité électrique
8	Silencieux	16	Prise CEE

### 3.1 Fonctionnement et mode d'action

Le générateur synchronisé est couplé de manière rigide au moteur de commande. Le groupe est monté sur une plaque de base stable, et mis sur paliers de manière élastique et faible en vibrations grâce aux éléments vibratoires.

La distribution du courant s'effectue par l'intermédiaire d'une prise de courant de sécurité de 230 V / 50 Hz, protégée contre les projections d'eau.

La régulation de tension du générateur s'effectue dans la zone de régime nominal de celui-ci grâce à un régulateur de tension automatique (AVR).

**AVR = Automatic-Voltage-Regulator**

Le régulateur de tension automatique applanit les pointes de tension, raison pour laquelle il convient particulièrement aux dissipateurs électroniques, par exemple les outils électriques à réglage électronique comme les perceuses ou les appareils électroménagers comme le four, le chauffage, le téléviseur etc.

Le générateur est prévu pour l'emploi mobile avec un ou plusieurs dissipateurs électriques.

Nécessaire en cas d'utilisation stationnaire.

L'équilibrage de potentiel (sectionnement à fusible) du générateur s'effectue par un câble séparé qui doit être connecté avec une unité convenant pour la mise à la terre.  
(non compris dans la livraison)

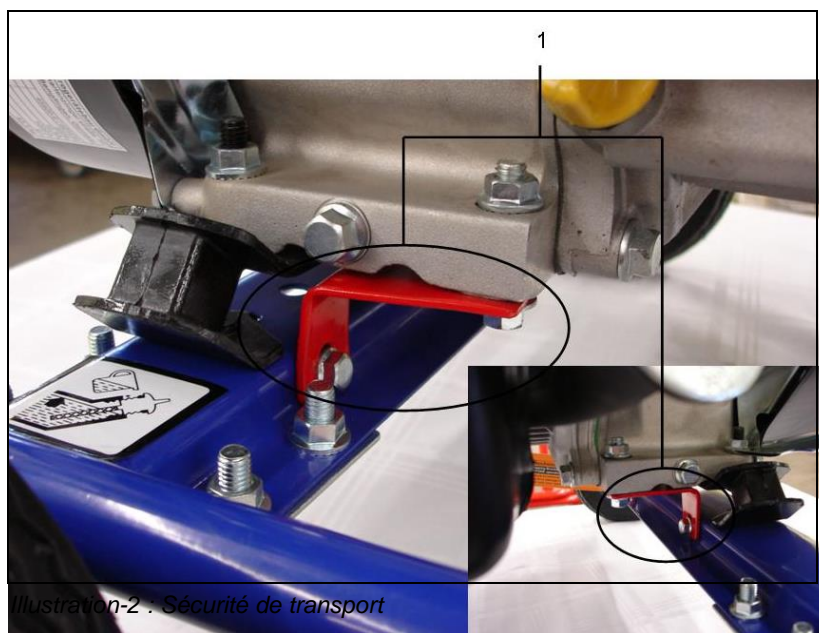
## 4 Mise en service



Dans cette section, vous trouverez une description du service du générateur.

### 4.1 Démontage de la sécurité de transport

1. Desserrez les vis de fixation des sécurités de transport rouges sur les deux côtés (voir illustration-2- (1)).
  2. Retirez les sécurités.
- ✓ Démontage de la sécurité de transport terminé.



**Remarque** Conservez les deux sécurités de transport avec les vis pour une éventuelle réutilisation ultérieure.

## 4.2 Transport du générateur

Veillez procéder de la manière suivante pour transporter le générateur.

**Conditions préalables** Les conditions préalables suivantes doivent être remplies :

- Le générateur est arrêté
- Le générateur est refroidi
- Le levier de purge se trouve en position « OFF »



### ATTENTION !

**Une chute ou un glissement du générateur peut provoquer l'écrasement des mains ou des pieds.**

- Attention au poids — de 30 à 92 kg (selon le modèle).
- L'appareil doit être porté par 2 personnes (ESE 1100 BS / ESE 2000 BS) ou 4 personnes (ESE 4000 BS / ESE 6000 BS).
- Marchez lentement.
- Ne tenez pas vos pieds sous l'appareil.



- Transport de l'appareil**
3. Saisissez l'appareil par la poignée de transport.
  4. Soulevez l'appareil.
  5. Déplacez l'appareil au lieu d'emploi.
  6. Déposez l'appareil.
  7. Relâchez la poignée.
- ✓ L'appareil est arrivé à son lieu d'emploi.

## 4.3 Installation du générateur

Veillez procéder de la manière suivante pour installer le générateur.

**Conditions préalables** Les conditions préalables suivantes doivent être remplies :

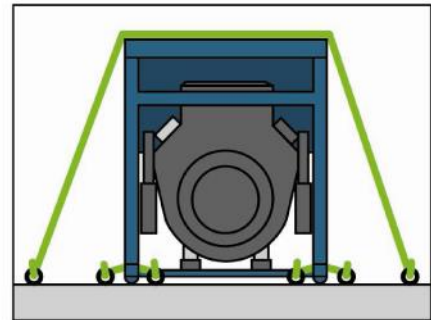
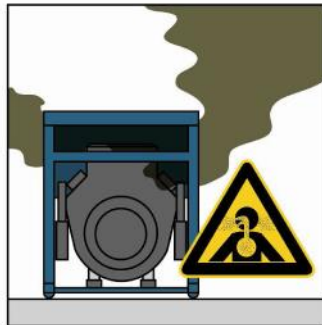
- Une base plane et stable à l'extérieur
- Le lieu d'emploi est exempt de substances inflammables
- Le lieu d'emploi est exempt de substances explosives
- L'appareil doit être placé en plein air (il ne doit pas être couvert).



### ATTENTION !

**L'huile moteur ou l'essence qui s'écoulent polluent le sol et la nappe phréatique.**

- Evitez les fuites d'huile moteur ou d'essence.



**Installation de l'appareil** Procédez de la sorte :

1. Préparez la zone de travail.
  2. Transportez le générateur dans la zone de travail.
  3. Si nécessaire, fixez l'appareil pour ne pas qu'il bascule ou qu'il glisse.
- ✓ L'appareil est maintenant installé.



## 4.4 Ravitaillement du générateur

Veillez procéder de la manière suivante pour ravitailler le générateur.

**Conditions préalables** Les conditions préalables suivantes doivent être remplies :

- Appareil éteint
- Appareil refroidi
- Aération et ventilation suffisantes



### ATTENTION !

**De l'essence fuyant peut brûler ou exploser.**

- Evitez toute fuite d'essence.
- L'appareil est arrêté.
- L'appareil est refroidi.
- Evitez toute flamme nue et toute étincelle.



### ATTENTION !

**L'huile moteur qui s'écoule pollue le sol et les eaux souterraines.**

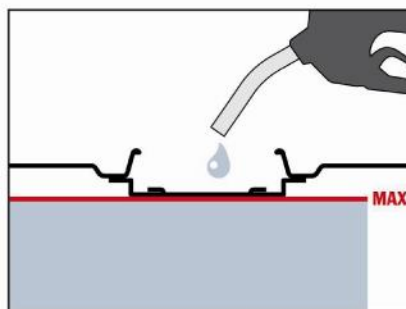
- Ne pas remplir le réservoir au maximum.
- Utilisez un entonnoir.



### ATTENTION !

**Une erreur de carburant détruirait le moteur.**

- Remplir uniquement avec de l'essence ordinaire sans plomb ROZ 91.



## Ravitaillement de l'appareil

**Veillez procéder de la manière suivante pour ravitailler le générateur :**

1. Mettez le robinet à carburant en position « OFF ».
  2. Dévissez le bouchon de réservoir.
  3. Introduisez l'entonnoir dans le réservoir.
  4. Remplissez le réservoir d'essence.
  5. Retirez l'entonnoir.
  6. Revissez le bouchon de réservoir.
- ✓ L'appareil est ravitaillé.

## 4.5 Ravitailler le générateur en huile-moteur



### **ATTENTION !**

**Le générateur est toujours livré sans huile.**

- En cas de niveau d'huile trop faible, il n'est pas possible de démarrer l'appareil, puisque les moteurs sont équipés d'une surveillance du niveau d'huile.

Veillez procéder de la manière suivante pour ravitailler le générateur en huile-moteur.

### **Conditions préalables**

Les conditions préalables suivantes doivent être remplies :

- Appareil éteint
- Appareil refroidi



### **ATTENTION !**

**L'huile-moteur fuyant de l'appareil pollue le sol et les nappes phréatiques.**

- Ne remplissez pas le carter de vilebrequin au maximum (contrôlez la quantité introduite à l'aide de la jauge).
- Utilisez un entonnoir.

**ATTENTION !**

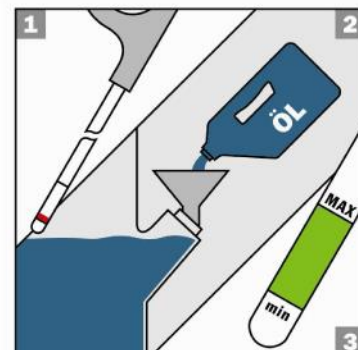
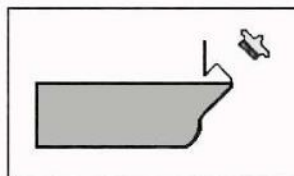
**L'emploi de la mauvaise huile-moteur détruit celui-ci. Veuillez contrôler la température ambiante moyenne et introduisez les types d'huiles répertoriés ci-après :**

- ....  $< 0^{\circ}$  => SAE 10 ou 10W30 ; 10W40
- $0^{\circ}$ - $25^{\circ}$  => SAE 20 ou 10W30 ; 10W40
- $25^{\circ}$ - $35^{\circ}$  => SAE 30 ou 10W30 ; 10W40
- $35^{\circ}$  > ... => SAE 40 ou 10W30 ; 10W40
- Ne mélangez pas à l'huile d'additifs en vente habituellement dans le commerce.

**Ravitailer l'appareil en  
huile-moteur**

**Veuillez procéder de la manière suivante pour ravitailler  
le générateur en huile-moteur :**

1. Dévissez la jauge d'huile.
  2. Introduisez l'entonnoir dans l'ouverture.
  3. Introduisez l'huile moteur jusqu'au bord de la goulotte de remplissage d'huile.  
(Quantité d'huile, voir page 40 « Caractéristiques techniques »).
  4. Retirez l'entonnoir.
  5. Revissez la jauge d'huile
  6. En cas de niveau d'huile trop faible, répétez le remplissage.
  7. Revissez la jauge d'huile
- ✓ L'appareil est ravitaillé en huile-moteur.



## 4.6 Démarrer le générateur

Veillez procéder de la manière suivante pour démarrer le générateur.

**Conditions préalables** Les conditions préalables suivantes doivent être remplies :

- Sécurité électrique contrôlée
- Réservoir à carburant rempli
- Niveau d'huile suffisant
- Aération et ventilation suffisantes
- Dissipateurs éteints ou débranchés



### ATTENTION !

**Les produits destinés à faire fonctionner le générateur peuvent brûler ou exploser.**

- Evitez toute fuite d'huile-moteur et d'essence.
- N'utilisez pas de dispositifs de démarrage.
- Evitez toute flamme nue et toute étincelle.

**Etablir l'alimentation en carburant**

L'alimentation en carburant s'effectue par l'intermédiaire du réservoir interne du générateur.



Fig. 4.1 : Ouvrir/fermer le robinet à carburant

Position de l'interrupteur	Fonctionnement
OFF	Fermé
ON	Ouvert

Tab. 4.1 : positions de commande du levier de purge.

Veillez procéder de la manière suivante pour établir l'alimentation en carburant :

1. Mettez le levier de purge en position « ON ».
- ✓ L'alimentation en carburant est établie.

**ATTENTION !**

**Les gaz d'échappement peuvent entraîner une asphyxie mortelle.**

- Veiller à ce qu'il y ait toujours une aération suffisante !
- N'utilisez l'appareil qu'à l'extérieur.

**ATTENTION !**

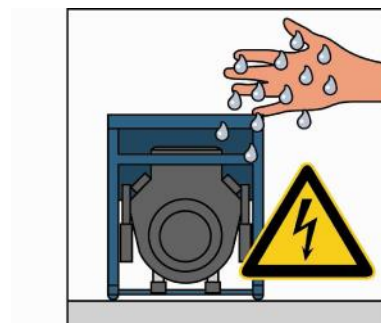
**Les pièces très chaudes de l'appareil peuvent enflammer les substances inflammables et explosives.**

- Evitez toutes substances inflammables sur le lieu d'emploi.
- Evitez toutes substances explosives sur le lieu d'emploi.

**ATTENTION !**

**La chaleur ou l'humidité détruisent l'appareil.**

- Eviter la surchauffe (ventilation suffisante).
- Evitez l'humidité.



**Démarrer le moteur** Veuillez procéder de la manière suivante pour démarrer le moteur



ESE 606 HS-GT/ESE 606 DHS-GT (ES)



ESE 306 HS-GT



2



3

Fig. 4.2: Démarrage du moteur

- |  |  |
|--|--|
| <p><b>1</b> Starter (démarrage à froid)</p> <p><b>3</b> Corde de démarrage du moteur</p> | <p><b>2</b> Interrupteur à bascule pour moteur (position marche)</p> |
|--|--|

1. Poussez le levier d'étrangleur en position **DEMARRER**  
Voir le diagramme « Filtre à huile »  
(seulement en cas de moteur froid).
  2. Commutateur à poussoir du moteur position « ON ».
  3. Tirez lentement sur la poignée à câble jusqu'au point de pression, puis tendre d'un mouvement rapide mais souple.  
✓ Le moteur démarre.
- Appuyez-vous d'une main sur la poignée de l'appareil pour vous faciliter la tension.
4. Amenez le levier d'étrangleur en position **RUN**.  
✓ Le moteur est démarré.

**DEMARRAGE  
ELECTRIQUE**

1. Pousser le starter en position de démarrage, “Voir inscription filtre à air” (moteur froid uniquement).
2. Tourner entièrement le commutateur à clé vers la droite à la position DEMARRAGE jusqu'à ce que le moteur démarre, puis relâcher.
  - ✓ Le moteur démarre.
4. Placer le starter à sa position initiale.
  - ✓ Le moteur est démarré.

**INDICATION**

Activer juste brièvement le starter (maximum 5 à 10 s). Ne jamais démarrer ou faire marcher le moteur avec une batterie débranchée.

**INDICATION**

Les consommateurs électriques peuvent être branchés ou connectés après une phase d'échauffement d'environ une minute.

## Branchement des dissipateurs

Veillez procéder de la manière suivante pour brancher les dissipateurs au générateur.

**Conditions préalables** Les conditions préalables suivantes doivent être remplies :

- Générateur démarré
- Phase de chauffe terminée
- Dissipateur éteint



### ATTENTION !

**Les chocs électriques peuvent entraîner des blessures mortelles.**

- Il est interdit de brancher le générateur à d'autres systèmes de distribution (par ex. le réseau d'alimentation public) et aux systèmes de génération d'énergie (p. ex. autres générateurs).

### Branchement des dissipateurs

Vous pouvez raccorder les consommateurs à l'aide d'une fiche à contact de protection (courant alternatif de 230 V) ou (courant triphasé de 400 V, uniquement ESE 6000 DBS (ES)).

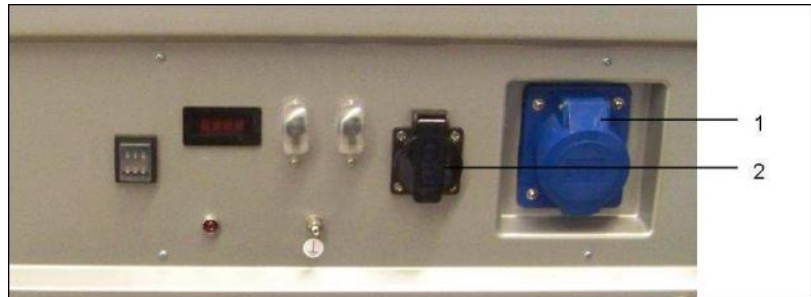


Fig. 4.3: Raccordement du consommateur

- 1 Prise CEE    2 Prise de sécurité électrique 230 V 1~



---

<b>Branchement des dissipateurs</b>	<b>Veillez procéder de la manière suivante pour fermer un dissipateur sur la prise rapportée à contact de protection:</b> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Relever le capot.</li><li>2. Branchez la prise de contact de sécurité.</li></ol> ✓ Le dissipateur est branché au générateur.
<b>Mettre le dissipateur sous tension</b>	<b>Pour mettre un dissipateur sous tension, veuillez procéder de la manière suivante :</b> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Mettez en marche le dissipateur.</li></ol> ✓ Les dissipateurs sont mis sous tension.
<b>Mettre le dissipateur hors service</b>	<b>Pour débrancher un dissipateur, veuillez procéder de la manière suivante :</b> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Eteignez le dissipateur</li></ol> ✓ Le dissipateur est mis hors service.
<b>Débrancher un dissipateur</b>	<b>Pour débrancher un dissipateur du carter électrique, veuillez procéder de la manière suivante :</b> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Retirez la fiche de la prise.</li></ol> ✓ Le dissipateur est débranché du générateur.

## 4.6 Mettre le générateur hors service

Veillez procéder de la manière suivante pour mettre le générateur hors service.



### ATTENTION !

**Les pièces très chaudes de l'appareil peuvent enflammer les substances inflammables et explosives.**

- Evitez toutes substances inflammables sur le lieu d'emploi.
- Evitez toutes substances explosives sur le lieu d'emploi.
- Laisser refroidir l'appareil.

**Veillez procéder ainsi pour mettre l'appareil hors service.**

1. Mettez le dissipateur hors service ou débranchez-le.
2. Faites encore tourner le moteur environ deux minutes.



Fig. 4.4: Arrêtez le moteur

- 1 Interrupteur à bascule pour moteur (position marche)
  - 2 Starter (démarrage à froid)
3. Commutateur à poussoir du moteur position « OFF ».  
✓ Le moteur est éteint.
  4. Mettez le robinet à carburant en position « OFF »
  5. Laisser refroidir l'appareil.  
✓ L'appareil est arrêté.

## 4.7 Mettre le générateur hors service

**Utilisation rare** Si le générateur n'est utilisé que rarement, des difficultés peuvent se produire au démarrage.

Pour éviter ces problèmes, le générateur doit fonctionner env. 30 minutes par semaine.

**Rangement** Si vous n'avez pas besoin du générateur durant une période prolongée, mettez-le hors service et rangez-le.

Veillez procéder de la manière suivante pour mettre le générateur hors service.

**Conditions préalables** Les conditions préalables suivantes doivent être remplies :

- Dissipateurs éteints ou débranchés
- Appareil éteint
- L'appareil est encore un peu chaud



### **ATTENTION !**

**L'huile-moteur et le carburant fuyant de l'appareil polluent le sol et les nappes phréatiques.**

**Vidanger l'huile moteur** Veuillez procéder de la manière suivante pour évacuer l'huile-moteur du générateur :

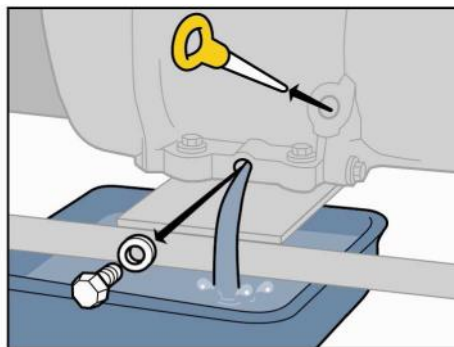


Fig. 4. 5: Retirez le bouchon de vidange de l'huile

1. Placer un récipient collecteur d'huile au-dessous du bouchon de vidange d'huile.

**INDICATION**

La capacité du récipient collecteur diffère selon les modèles (0,5 ou 1,5 litres). Vous trouverez une indication précise à la page 40 et au tableau « Quantité d'huile-moteur ».

2. Desserrez le bouchon de vidange d'huile à l'aide d'une clé à fourche et retirez-le.

**Protection de l'environnement**

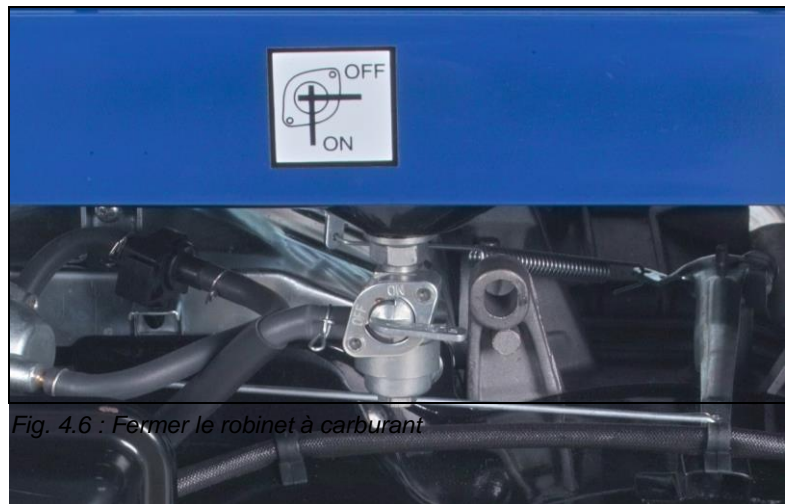
Pour protéger l'environnement, les huiles et carburants consommés ou résiduels doivent être mis au recyclage de manière correspondante aux directives en vigueur au lieu d'emploi.

4. Revissez le bouchon de vidange d'huile et serrez à fond avec la clé à molette

✓ L'huile-moteur est vidangée.

**Vidanger le réservoir à essence**

**Pour vidanger le réservoir à essence, veuillez procéder de la manière suivante:**



1. Placez le récipient collecteur à côté du générateur.

**INDICATION**

La capacité du récipient collecteur diffère selon les modèles. Vous trouverez une indication précise à la page 40 et au tableau « Contenu du réservoir ».

Mettez le robinet à carburant en position « OFF »

2. Détacher avec prudence le tuyau à carburant du carburateur et le tourner dans le récipient collecteur.
3. Mettez le robinet à carburant en position « ON »

✓ Le carburant est vidangé.

**Protection de l'environnement**

Pour protéger l'environnement, les huiles et carburants consommés ou résiduels doivent être mis au recyclage de manière correspondante aux directives en vigueur au lieu d'emploi.

Mettez le robinet à carburant en position « OFF »

4. Refixez le tuyau à carburant avec prudence sur le carburateur.
- ✓ La vidange de l'essence est terminée.

### Conservation du compartiment moteur

**Veillez procéder de la manière suivante pour conserver le compartiment moteur :**

### Conditions préalables

Les conditions préalables suivantes doivent être remplies :

- Appareil éteint
- Plus de carburant dans le réservoir
- Le robinet à carburant est en position "OFF"

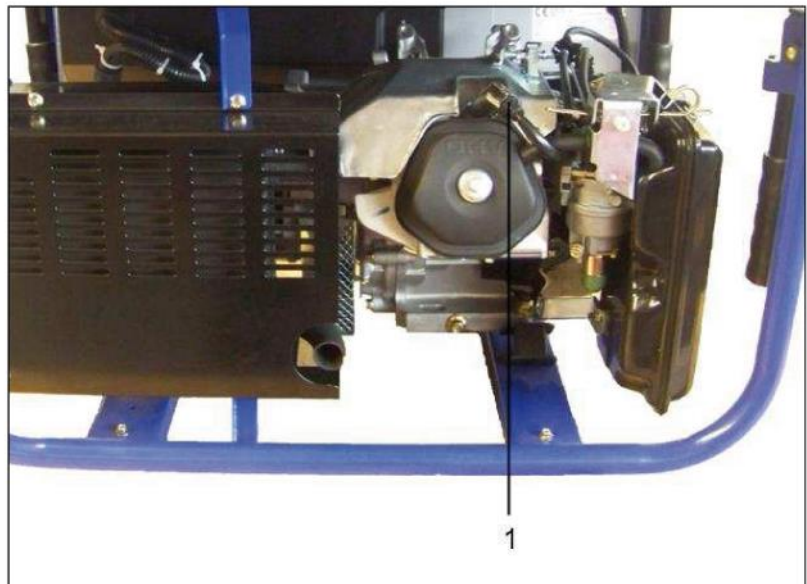
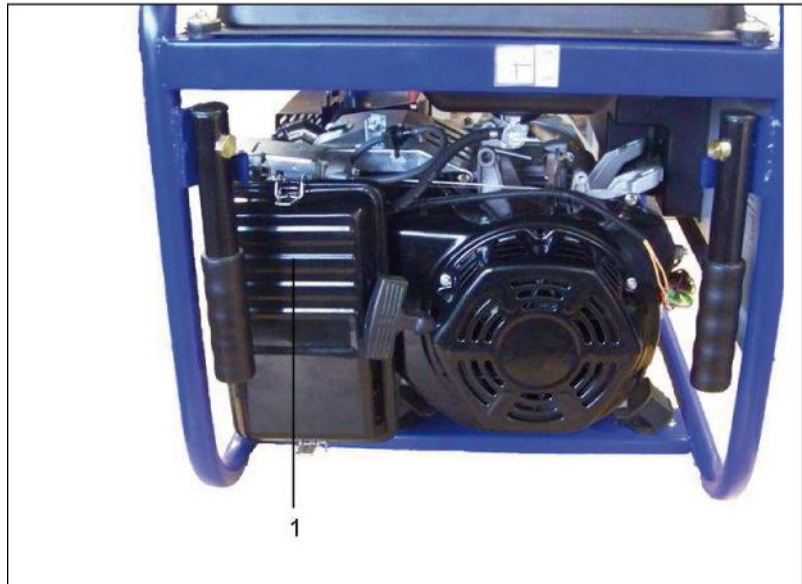


Fig. 4.7: Détachez le connecteur de la bougie d'allumage

1. Débranchez les cosses de bougies d'allumage
  2. Dévissez la bougie d'allumage à l'aide de la clé à bougies.
  3. Introduisez env. 1 ml d'huile dans l'orifice de la bougie d'allumage.
  4. Revissez la bougie d'allumage et serrez à fond.
  5. Tirez lentement et à plusieurs reprises sur le câble sous gaine, afin que l'huile se répande dans le compartiment moteur.
  6. Renfichez les cosses de bougies d'allumage
- ✓ Le compartiment moteur est conservé

**Nettoyage du filtre à air** Veuillez procéder de la manière suivante pour nettoyer le filtre à air :



*Fig. 4.8: Retirez le filtre à air*

1. Retirez le couvercle du filtre à air du carter de filtre.
  2. Nettoyez le filtre à air dans un récipient approprié avec de l'eau chaude et du produit de vaisselle ou avec un solvant de nettoyage ininflammable.
  3. Versez de l'huile-moteur sur le filtre et éteignez l'huile superflue.
  4. Insérez le filtre à air.
  5. Remettez en place le couvercle du filtre à air sur le carter de filtre.
- ✓ Le filtre à air est nettoyé et monté.

**Protection de l'environnement**

Pour protéger l'environnement, les détergents, huiles et carburants consommés ou résiduels doivent être mis au recyclage de manière correspondante aux directives en vigueur au lieu d'emploi.

## 5 Maintenance du générateur



Dans cette section, vous trouverez une description de la maintenance du générateur.

Les travaux de réparation et de maintenance non décrits dans cette section doivent uniquement être effectués par le personnel du fabricant.

### 5.1 Plan de maintenance

Les travaux de maintenance figurant dans le présent aperçu doivent être effectués aux intervalles de temps indiqués.

Travail de maintenance	Intervalle de temps en heures de service [h]					
	au bout de 8 h	toutes les 8 h / quotidien- nement	toutes les 25 h / une fois par an	toutes les 50 h / une fois par an	toutes les 100 h / une fois par an	une fois par an
Contrôler la sécurité électrique	<b>Avant chaque mise en service</b>					
Contrôler le niveau d'huile	<b>Avant chaque mise en service</b>					
Vidanger l'huile	<b>X</b>			<b>(X)<sup>1)</sup></b>		
Nettoyage du filtre à air			<b>(X)<sup>2)</sup></b>			
Nettoyer la zone située autour de l'amortisseur de bruit, des tringles et des ressorts		<b>X</b>				
Remplacez les bougies d'allumage						<b>X</b>
Remplacer le filtre à carburant						<b>(X)<sup>3)</sup></b>
Contrôler l'assise des vis, des écrous et des boulons					<b>X</b>	
Contrôler l'état et l'étanchéité des conduites et des branchements de carburant.					<b>X</b>	
Mettre au régime point mort						<b>(X)<sup>4)</sup></b>
Régler les soupapes						<b>(X)<sup>4)</sup></b>
Nettoyer la chambre de combustion (moteur)	<b>Toutes les 500 h</b>					

Tab. 5.1 : plan de maintenance du générateur

1) En cas de service sous une charge lourde ou en cas de hautes températures ambiantes, toutes les 25 h.

2) En cas de présence élevée de poussière, de corps étrangers dans l'air, ou d'emploi prolongé dans les herbes hautes et sèches, nettoyer plus fréquemment.

3) Si disponible.



4) Faire exécuter par un professionnel ou par la station service Endress.

## 5.2 Travaux de maintenance

Les travaux de maintenance doivent être exécutés uniquement par des personnes habilitées spécifiquement.

Exécutez tous les travaux de maintenance figurant dans le plan conformément aux indications de la notice d'utilisation et de maintenance du moteur.

Nous recommandons de faire effectuer ces travaux par une **station service ENDRESS** agréée.

## 5.3 Contrôler la sécurité électrique

La sécurité électrique doit être contrôlée uniquement par le personnel habilité spécifiquement.

La sécurité électrique doit être contrôlée de manière correspondante aux dispositions VDE, aux normes européennes et DIN applicables et notamment à la directive de prévention des accidents BGV A3 dans leurs versions respectives en vigueur.



## 6 Aide en cas de difficultés



A cette section, vous trouverez les difficultés remédiables durant le service par les personnes appropriées.

Chaque difficulté survenant est décrite avec sa cause possible et la mesure respective à prendre pour l'éliminer.

Si une difficulté ne peut pas être éliminée à l'aide du tableau situé ci-dessous, le personnel habilité est tenu de mettre immédiatement le générateur hors service et d'en informer le personnel de service Après-ventes compétent et habilité.

**\*Une station service est recommandée pour ce contrôle ou cette réparation**

Défaillance	Cause possible	Solution
Aucun courant ne sort des prises	Régime de la machine trop faible.	*Régler le régime de la machine
	Câblage ouvert ou court-circuité	Contrôler les dissipateurs.
	Condenseur AVR défectueux	*Remplacer le condenseur AVR
	Induit ou enroulement de stator ouvert/mis en court-circuit	*Tester la résistance d'enroulement, si nécessaire, remplacer l'enroulement
	Le commutateur de protection est en position « OFF »	Mettre le commutateur de protection en position « ON »
Tension de sortie faible à charge nulle	Régime de la machine trop faible.	*Régler le régime de la machine
	Redresseur	*Tester le redresseur, remplacer si nécessaire
	Condenseur AVR défectueux	*Remplacer le condenseur AVR
	Induit ou enroulement de stator ouvert/mis en court-circuit	*Tester la résistance d'enroulement, si nécessaire, remplacer l'enroulement
	Générateur non magnétisé	*Remagnétiser le générateur
Tension de sortie élevée à charge nulle	Condensateur défectueux	*Remplacer le condensateur
	Régime de la machine trop élevé	*Régler le régime de la machine
Faible tension de sortie sous charge	Redresseur	*Tester le redresseur, remplacer si nécessaire
	Régime trop faible de la machine en pleine charge	*Régler le régime de la machine
	Trop de charge disponible	Réduire la charge disponible

Défaillance	Cause possible	Solution
Tension de sortie irrégulière	Charge déséquilibrée disponible	Oter l'ensemble de la charge, puis remettre individuellement afin de constater lequel des éléments est responsable de la fonction irrégulière.
Fonctionnement bruyant	Vis branlante du générateur ou de la machine	Serrer à fond toutes les pièces de montage
	Court-circuit champ/charge de générateur	*Contrôler la résistance d'enroulement, remplacer l'enroulement de champ, le cas échéant, vérifier que les dispositifs de charge ne présentent pas de courts-circuits. Remplacer le dispositif de charge défectueux.
	Roulement défectueux	*Remplacer le roulement.
La machine ne démarre pas.	Pas de carburant	Contrôler le carburant
	Robinet à carburant en position « OFF »	Mettre le robinet à carburant en position ouverte « ON »
	Commutateur à poussoir en position « OFF »	Mettre le commutateur à poussoir en position « ON ».
	Cosse de bougie d'allumage encrassée ou branlante	Nettoyer les cosses de bougie d'allumage. Régler l'ouverture, remplacer si nécessaire
	Bougie d'allumage encrassée	Nettoyer la bougie d'allumage, remplacer si nécessaire
	La lampe de contrôle s'allume au démarrage → Pénurie d'huile	Contrôler le niveau d'huile, en rajouter si nécessaire

Tab. 6.1 : difficultés durant le service du générateur

**\*Une station service est recommandée pour ce contrôle ou cette réparation**

## 7 Données techniques



Dans cette section, vous trouverez une description des données techniques relatives au service du générateur.

### Données techniques

Désignation			
<b>Modèle</b>	<b>ESE 306 HS-GT</b>	<b>ESE 606 HS-GT</b>	<b>ESE 606 HS-GT ES</b>
Générateur (AVR)	Synchrone	Synchron	Synchron
Fréquence/type de protection	50 Hz / IP 23	50 Hz / IP 23	50 Hz / IP 23
Tension nominale	230 V 1~	230 V 1~	230 V 1~
Puissance max. (LTP) VA	2800	6300	6300
Puissance continue (PRP-G1)watts	2500	5800	5800
Facteur de puissance nominale $\cos(\phi)$	1	1	1
Position de phase	Monophasé	Monophasé	Monophasé
<b>Type de moteur</b>	monocylindre 4 temps OHV à refroidissement par air	monocylindre 4 temps OHV à refroidissement par air	monocylindre 4 temps OHV à refroidissement par air
Cylindrée en cm <sup>3</sup>	196	389	389
Puissance maximale en kW	3,8	8,2	8,2
Contenance du réservoir (litres)	20	30	30
Longueur en mm	640	786	786
Largeur en mm	475	570	570
Hauteur en mm	526	600	600
Poids en kg	49	85	92
Quantité d'huile moteur	0,6 litre	1,1 litre	1,1 litre

Tab. 7.1 : Données techniques du générateur

\*mesuré à 1 m de distance et à 1,6 m de hauteur conformément à ISO 3744 (Partie 10)

\*\*mesuré conformément à ISO 3744 (Partie 10)

Désignation				
Modèle	ESE 606 DHS-GT		ESE 606 DHS-GT ES	
Générateur (AVR)	Synchrone		Synchrone	
Fréquence/type de protection	50 Hz / IP 23		50 Hz / IP 23	
Tension nominale	230 V 1~	400 V 3~	230 V 1~	400 V 3~
Puissance max. (LTP) VA	4200	7500	4200	7500
Puissance continue (PRP-G1) en watt	3700	5600	3700	5800
Facteur de puissance nominale $\cos(\phi)$	1	0,8	1	0,8
Position de phase	Monophasé	Triphasé	Monophasé	Triphasé
Type de moteur	monocylindre 4 temps OHV à refroidissement par air		monocylindre 4 temps OHV à refroidissement par air	
Cylindrée en cm <sup>3</sup>	389		389	
Puissance maximale en kW	8,2		8,2	
Contenance du réservoir (litres)	30		30	
Longueur en mm	786		786	
Largeur en mm	570		570	
Hauteur en mm	600		600	
Poids en kg	90		97	
Quantité d'huile moteur	1,1 litre		1,1 litre	

Tab. 7.1: Technische Daten Stromerzeuger

\*mesuré à 1 m de distance et à 1,6 m de hauteur conformément à ISO 3744 (Partie 10)

\*\*mesuré conformément à ISO 3744 (Partie 10)

## Conditions environnementantes

Désignation	Valeur	Unité
Altitude de montage au-dessus du niveau de référence	< 100	[m]
Température	< 25	[°C]
Humidité relative de l'air	< 30	[%]

Tab. 7.2 : Conditions environnementantes du générateur

## Baisse de puissance

Réduction de puissance	par unité supplémentaire	
1 %	100	[m]
4 %	10	[°C]


Tab. 7.3 : Baisse de puissance du générateur en fonction des conditions environnementantes

## Réseau de distribution

Conduite	Longueur max.	Unité
HO 7 RN-F (NSH öu) 1,5 mm <sup>2</sup>	60	[m]
HO 7 RN-F (NSH öu) 2,5 mm <sup>2</sup>	100	[m]

Tab. 7.4 : Longueur maximale de conduites du réseau distributeur en fonction de la section du conducteur

## Explication de la plaque signalétique

ENDRESS Elektrogerätebau GmbH			
	ESE 606 HS-GT		Neckartenzlinger Straße 39 D-72658 Bempflingen, Allemagne
	Ensemble générateur ISO 8528		
Pr (PRP-G1)	5,8 kW	S/N	112211/ 00001
cos φ	1.0	fr	50 Hz
Ur 1~	230 V	Ir	25,2 A
IP	23	hmax	1000 m
Tmax	40 °C	Classe	G1
Mfg	2016	m	85 kg

Puissance nominale en kW	Numéro de série
Facteur de puissance nominale	Fréquence nominale en Hertz
Tension nominale en volts	Intensité nominale en ampères
Classe de protection internationale	Altitude de montage maximale en mètres
Température ambiante maximale	Classe de version
Année-modèle	Masse en kilogrammes

## **8 Conditions de garantie**

En cas de droit de garantie ou de besoin en pièces de rechanges, veuillez vous adresser au commerçant chez lequel vous avez acheté notre produit.

Dans tous les cas, veuillez toujours à joindre à votre appareil en panne les documents suivants :

- Preuve d'achat (ticket de caisse ou facture)
- Description du vice survenu

### **Ligne d'assistance téléphonique**

**Téléphone: +49(0)7123-9737-44**

**Courriel : [Service@endress-generators.de](mailto:Service@endress-generators.de)**

ENDRESS Elektrogerätebau GmbH • Neckartenzlinger Straße 39 • D 72658 Bempflingen  
Téléphone: +49-(0)-7123-9737-0 • Télécopie: +49-(0)-7123-9737-10 • E-Mail: [Info@endress-generators.de](mailto:Info@endress-generators.de)

## Accessoires : Jeu de roues disponible en option



**Simplifiez-vous la vie en utilisant le jeu de roues adapté à votre générateur de courant :**

Disponible en option pour les modèles suivants :

ESE 306 HS-GT

N° de commande 161 032

## Notes

---

---

---